

**FICHE TECHNIQUE PRODUIT****CIMENT**


**LE**  
**CIMENT**  
**EUROPEEN**

**CEM II / B-LL 32,5 R CE**

Fabriqué en France

Disponibilité : sacs 35 Kg et 25 Kg

NF EN 197

**RESISTANCES A LA COMPRESSION (Mpa)**

1 jour	-	2 jours	<b>19</b>	7 jours	-	28 jours	<b>38</b>
--------	---	---------	-----------	---------	---	----------	-----------

**CARACTERISTIQUES PHYSIQUES**

SUR POUDRE		SUR PATE PURE		SUR MORTIER	
Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> )	<b>3,0</b>	Demande en eau (%)	<b>27</b>	Chal. Hydr. à 41h (J/g)	<b>ND</b>
Surface massique (cm <sup>2</sup> /g)	<b>4300</b>	Stabilité (mm)	<b>1</b>	Retrait à 28 jours µm/m)	<b>ND</b>
Colorimétrie (L*)	<b>ND</b>	Début de prise (min)	<b>180</b>		

**COMPOSITION**

CONSTITUANTS				REGULATEUR DE PRISE		ADDITIFS	
CLINKER PORTLAND	<b>71%</b>	CALCAIRE	<b>29%</b>	GYPSE	<b>5,2%</b>	AGENT DE MOUTURE	0,06%
						REDUCTEUR Cr VI soluble sulfate d'étain	0,01%

Les résultats de ce document sont basés sur des valeurs moyennes et sont donnés à titre purement indicatif. Ils sont susceptibles de varier dans les limites autorisées par les normes correspondantes, ils ne sauraient engager la responsabilité de Rhône Ciments.

**RHONE CIMENTS**

UNE SOCIETE DU GROUPE CEM' IN' EU  
ZONE INDUSTRIELLE LA MOTTE  
6, RUE LOUIS ARMAND  
26800 PORTES LES VALENCE  
TEL: 04.81.16.10.21 / WWW.CEMINEU.COM



## DECLARATION DES PERFORMANCES

### N°0333-CPR-103901

1. Code d'identification unique du produit type : Ciment Portland EN 197-1 - CEM II / B-LL 32.5 R
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **Voir 1**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **préparation de béton, mortier, coulis, etc.**
4. Nom, raison social ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :  
**RHONE CEMENTS SAS, ZI de la Motte - 6, rue Louis Armand, 26800 Portes Les Valence**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 1+**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
**L'organisme notifié de certification du produit AFNOR Certification N°0333, selon le système 1+, a réalisé la détermination du produit de type sur la base des essais de type (y compris échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.**

#### 8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Ciments courants (sous familles), constituants et composition	CEM II / B-LL 32,5 R	<b>NF EN 197-1 : 2012</b>
Résistance à la compression (à court terme et courante)	32,5 R	
Temps de prise	Satisfait à l'exigence	
Stabilité (expansion)	Satisfait à l'exigence	
Teneur S03	Satisfait à l'exigence	
Teneur en chlorures	Satisfait à l'exigence	

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Document signé pour le fabricant et en son nom :

Portes Les Valence, le 19/05/2021  
M.LAURENCO, Directeur



**RHÔNE CEMENTS**  
ZI La Motte  
6 Rue Louis Armand  
26800 PORTES LES VALENCE  
Siret 823 635 743 00029



# Certificat

Certificate

## Certificat de constance des performances d'un ciment courant

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

### Délivré par :

Organisme de  
Certification

AFNOR Certification

Numéro d'identification

0333

Adresse

11, rue Francis de Pressensé  
F - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

### Délivré à :

Fabricant

Nom

RHÔNE CEMENTS

Adresse

6 rue Louis ARMAND - ZI La Motte  
26800 PORTES-LÈS-VALENCE

### Produit certifié

Désignation du ciment selon la norme

CEM II/B-LL 32,5 R CE

Identification supplémentaire du ciment

Lieu de production du ciment

PORTES-LÈS-VALENCE

**AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011 sont appliquées selon le système 1+ et que ce ciment répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011.** La conformité est établie conformément à la norme EN 197-2 comme indiquée dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011.

Numéro du certificat :

**0333 - CPR - 103901**

**Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 18/05/2021. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.**



Date d'émission du certificat  
18/05/2021

Directeur Général  
Julien NIZRI